

FORMULAIRE DE DECLARATION DE PARTICIPATION ET DE VOTE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES D'EDIFY S.A. DU 17 MAI 2021

Important : Pour participer à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la société EDIFY S.A. (l'« **Assemblée** ») du **lundi 17 mai 2021**, remplissez ce **FORMULAIRE DE DECLARATION DE PARTICIPATION ET DE VOTE** et envoyez-le **avant le 14 mai 2021 à minuit** à l'attention de Madame Ingrid Motch, Secrétaire Général d'EDIFY S.A., par courriel à l'adresse suivante : imotch@edify-investmentpartner.com ou par voie postale à EDIFY, 6, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, accompagné d'un certificat de la banque qui tient votre compte-titres attestant du nombre d'actions dont vous êtes titulaire si vous êtes détenteur d'actions au porteur.

Le(a) soussigné(e) _____
Demeurant à _____

étant, à la date d'aujourd'hui détenteur de (s.v.p., remplissez avec le nombre d'actions détenues) :

Détenteur nominatif en pleine-propriété de : _____ actions.

Détenteur en nue-propriété de : _____ actions.

Titulaire au porteur de : _____ actions.

de la société **EDIFY S.A.**, société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B190500 (la « **Société** »),

déclare, **l'intention de participer** (s.v.p. Veiller également à remplir le formulaire de vote par procuration ci-dessous) :

à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le lundi 17 mai 2021 à 11h00, au 43 Boulevard Prince Henri, 1724 Luxembourg, ou à toute autre assemblée convoquée sur le même ordre du jour et ayant pour objet tous les points figurant à l'ordre du jour ci-après détaillé, avec l'ordre du jour suivant :

1. Conversion obligatoire de l'ensemble des actions au porteur existantes d'EDIFY S.A. en actions nominatives avec effet au mardi 1^{er} juin ;
2. Création d'une clause d'agrément encadrant la cession des actions ;
3. Autorisation de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois conformément aux dispositions de l'article 430-15 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, avec modification des prix maximum et minimum fixés ;
4. Modification corrélative des statuts et refonte concomitante des statuts de la Société notamment suite au retrait de la cotation des actions de la Société, sans modification de la forme et de l'objet social de la Société ;
5. Pouvoirs en vue des formalités ;
6. Divers.

Signature de l'Actionnaire : _____

Nom et titre (le cas échéant)¹ :

Date :

¹ À remplir uniquement si l'Actionnaire est une personne morale ou en cas de signature par le mandataire d'une personne physique ou en cas de signature par le représentant légal du mineur.

FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION

et **donne par la présente pouvoir**, à Madame Ingrid Motch, Secrétaire Général d'EDIFY S.A.², avec faculté de substitution, d'assister à l'Assemblée ou à toute assemblée convoquée avec le même ordre du jour si la première n'est pas en mesure de délibérer valablement, de prendre part à toutes délibérations, de voter selon les instructions de vote suivantes en son nom sur les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée ou si aucune instruction de vote n'a été donnée, de voter en son nom pour les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée, de signer tous actes, listes de présence et procès-verbaux, et, de manière générale, faire tout ce qui semble approprié ou utile et ce que les circonstances exigeront en vue de l'exécution du présent mandat, même non prévu aux présentes, promettant de ratifier le tout au besoin et sur première demande.

Ce mandat est régi et sera interprété conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg. Le tribunal d'arrondissement de Luxembourg aura la juridiction exclusive pour entendre n'importe quel conflit ou litige découlant de ou en liaison avec ce mandat.

Instructions de vote (le cas échéant, s.v.p. cochez les cases pertinentes suivantes) :

Ordre du jour	Pour	Contre	Abstention
1. Conversion obligatoire de l'ensemble des actions au porteur existantes d'EDIFY S.A. en actions nominatives avec effet au mardi 1 ^{er} juin ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Création d'une clause d'agrément encadrant la cession des actions ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Autorisation de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois conformément aux dispositions de l'article 430-15 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, avec modification des prix maximum et minimum fixés ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Modification corrélative des statuts et refonte concomitante des statuts de la Société notamment suite au retrait de la cotation des actions de la Société, sans modification de la forme et de l'objet social de la Société ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Pouvoirs en vue des formalités ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Divers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si aucune instruction de vote n'a été donnée pour un point de l'ordre du jour, le mandataire s'abstiendra de voter sur cette résolution. Si aucune instruction de vote n'a été donnée pour aucun point de l'ordre du jour, le mandataire votera pour toutes les résolutions.

Signature de l'Actionnaire :

Par _____

Nom :

Titre (le cas échéant)³ :

Date :

² En application de la loi luxembourgeoise du 23 septembre 2020 telle que modifiée portant des mesures concernant la tenue de réunions dans les sociétés et dans les autres personnes morales, adopté dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, l'Assemblée sera tenue sans réunion physique et les Actionnaires pourront exercer leurs droits exclusivement par l'intermédiaire d'un mandataire désigné par la Société.

³ À remplir uniquement si l'Actionnaire est une personne morale ou en cas de signature par le mandataire d'une personne physique ou en cas de signature par le représentant légal du mineur.